

VEUREY

VOROIZE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

N° 4 - DECEMBRE 2014

Vous souhaitez
de



Joyeuses Fêtes

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p3 - A chacun son rythme
- p4 - Propreté - environnement
- p4 - Vivre ensemble
- p5 - Réseau bus
- p5 - Problème de réception télévisuelle

TOUR À TOUR

- p6 - Le Poney Instituteur
- p6 - Le Noël des P'tits Bouts
- p7 - Club de l'âge d'or
- p7 - Foot
- p7 - Sou des écoles
- p8 - Sortie à Turin du Comité de Jumelage

INFORMATIONS UTILES

- P8 - Secrétariat de Mairie
- P8 - Numéros Urgences / Santé

AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Héraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



EDITO

Qui n'a pas rêvé d'un havre de paix!

Las de la vie trépidante de notre société moderne, du rythme de vie effréné, de ce flot d'informations catastrophiques que nous déversent les médias tous les jours, de nos problèmes quotidiens.

Qui n'a pas rêvé d'une vieille ferme isolée avec son troupeau de moutons et ses patous, de quelques chèvres, quelques vaches avec des chevaux, des poules, des canards et des oies.

Avoir suffisamment de terres pour nourrir ses animaux, du bois pour se chauffer et utiliser le troc pour approvisionner les produits que la ferme ne peut pas produire.

J'ai redécouvert ce lieu sur notre commune, c'est la vie d'une maman et de ses 7 enfants, élevés dans cet univers d'un autre temps et qui ne le quitteraient à aucun prix. Cette visite m'a interpellé et montré qu'il faut savoir prendre du recul et savourer les doux instants de la vie.

Nous allons aborder une période de fêtes qui nous est chère, ainsi qu'à nos enfants et petits-enfants et que nous vivons avec nostalgie.

Il faut en profiter pleinement, cela peut être aussi un moment de solidarité et d'attention pour les autres.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
Guy JULLIEN

A CHACUN SON RYTHME

Depuis trois mois les petits veurois se sont familiarisés avec les nouveaux horaires et ont découvert les nouvelles activités périscolaires initiées et financées par la commune, gérées et coordonnées par l'association « Les Petits Malins ».

Beaucoup d'interrogations ont circulé dans notre village, beaucoup d'échanges ont eu lieu entre les familles, des requêtes ont été adressées à la commune et à son Conseil Municipal.

Nous allons essayer, à travers cet article, d'apporter les réponses aux différents questionnements de nos concitoyens.

1) être conforme à la loi

la loi impose d'aménager et d'alléger les horaires des enfants sur 9 demi-journées par semaine à raison de 3h30 maximum par demi-journée, d'écrire un Projet Educatif de Territoire décrivant les activités proposées aux enfants, les intervenants et différenciant les temps scolaires et les activités de loisirs, (les activités périscolaires n'étant pas de la compétence de l'éducation Nationale mais de la compétence de la commune)

2) Notre démarche

Pour nous aider nous avons fait appel à un consultant, la Ligue de l'Enseignement associée aux Francas. Ce fut un précieux concours car les décrets d'applications et les modifications de la loi se sont succédés tout au long de l'année 2013. Nous avons procédé à une large concertation auprès des enseignants, des associations, des parents, du personnel du restaurant scolaire, de la bibliothécaire, des assistantes maternelle et de l'ETAPS (notre prof de gym) Cette concertation s'est faite à travers des comités de pilotages, des ateliers et des questionnaires en direction des parents.

3) Les horaires

Pour la maternelle :

Un enfant en bas âge a besoin de repères stables, nous avons donc opté pour une rythmicité quotidienne avec des horaires fixes. Dans le même esprit, la prise en charge à la sortie de l'école pour les enfants qui vont en péri scolaire est faite par la même personne des Petits Malins (autant que possible)

Pour l'élémentaire :

Pour les professionnels de l'école, les enfants sont plus disponibles en fin de matinée ; les matinées sont donc plus longues. Les horaires de sortie des après midi sont différenciés ; deux après midi permettent les activités périscolaires, les deux autres après midi permettent des activités scolaires à l'extérieur (patinoire, ski, piscine etc...).

Pour le restaurant scolaire :

La hausse de fréquentation nous a conduit à organiser deux services. Le décalage d'un ¼ d'heure entre les deux écoles, éloignées l'une de l'autre, permet une prise en charge des enfants plus sereine et plus fluide. Il permet aussi aux familles ayant des enfants dans les deux écoles de moins se presser pour récupérer leurs enfants. Il permet enfin aux plus petits de maternelle de retourner à l'école plus vite pour débiter la sieste au plus tôt.

4) Les activités périscolaires

L'inscription des enfants à ces activités est facultative. Ce n'est pas du temps scolaire et la commune n'a pas l'obligation de les mettre en place.

A Veurey, soucieux de la qualité de la prise en charge des enfants, nous avons tenu à organiser des activités périscolaires de qualité sur notre territoire.

Nous avons demandé à l'association « Les Petits Malins » d'être l'opérateur et le gestionnaire des activités périscolaires, en raison de leur professionnalisme. Nous avons souhaité également que les animateurs encadrant les activités soient des intervenants professionnels qualifiés.

5) Le régime dérogatoire

Un décret tardif (en juin 2014) pour l'application de la loi permet de demander une dérogation pour organiser le temps différemment (par exemple : une demi journée entière libérée). Nous ne nous sommes pas inscrit dans cette démarche, car nous avons déjà finalisé notre Projet et il ne restait que très peu de temps pour tout modifier.

6) L'effort financier

La mise en place de ces activités implique un effort financier conséquent pour la commune.

Une participation des familles a été décidée. Le Conseil Municipal souhaitait fixer le ratio à : 2/3 pour la commune et 1/3 pour les familles.

A l'heure du bilan :

Rien que pour ce premier trimestre la commune a dépensé 7531€, dans le même temps les familles ont apporté 2034€, la Caisse d'Allocation Familiale 725€ et l'Etat 2616€.

Si nous nous projetons sur l'année 2015 (en conservant le dispositif tel qu'il est avec la même fréquentation) la commune verserait 19375€, la part des familles serait de 5085€, la subvention de la C.A.F. De 1837€ et la subvention de l'Etat de 7850€.

Nous sommes sur un ratio de 4/5 commune et 1/5 familles ; différent de l'objectif prévu.

Pour la suite, l'Etat a prévu de n'aider que jusqu'en juin 2016. Alors toujours sur les mêmes bases la commune devrait financer à hauteur de 27225€ dès septembre 2016.

Nous voyons bien l'importance de l'enjeu et la nécessité d'affiner le dispositif.

Nous savons que tout n'est pas parfait et des modifications seront certainement nécessaires, notamment pour les petits de la maternelle. Nous en sommes conscients. Nous savons aussi que l'organisation qui convient à une famille ne conviendra peut être pas à une autre.

Enfin la réalité des finances nous imposera peut être de modifier la « voilure », en fonction de la fréquentation et de la baisse des subventions.

C'est pour ces raisons que le « comité de pilotage » continuera à se réunir pour adapter le dispositif.

Nous resterons à l'écoute, comme nous l'avons toujours fait. Toutes les interrogations et toutes les suggestions qui nous permettront d'avancer dans notre réflexion seront bienvenues pour améliorer le rythme de vie de nos enfants.

PROPRETE - ENVIRONNEMENT



Écoulement des eaux pluviales :

Tout le monde a remarqué la violence possible des précipitations en toutes saisons.

Le réseau souterrain conduit les eaux pluviales vers les cours d'eau à la condition expresse que les entrées ne soient pas obstruées par la boue ou des déchets végétaux.

Si vous constatez une grille non nettoyée, une ligne d'écoulement encombrée ou un point de captage inefficace, signalez-le, ou mieux encore, nettoyez avant que l'eau ne fasse des dégâts inutiles.

Ce petit geste citoyen évitera certainement des déconvenues à vos voisins, voire à vous-même !

Propreté du village :

Les logettes de collecte de déchets recyclables ou non, ne sont pas des dépotoirs.

Régulièrement des personnes indélicates déposent leurs déchets encombrants dans les logettes ou dans la nature. Les abandons illicites d'ordures sont sanctionnés par le code pénal et par le code de l'environnement selon la nature des détritiques et leurs impacts sur l'eau, la santé et la vie sauvage.

Les déchetteries à proximité sont ouvertes presque tous les jours pour nous aider à conserver notre village propre et accueillant.

Pensez aux employés communaux et de collecte, dont la mission n'est pas de ramasser ces immondices.

Vous pouvez également utiliser la collecte des encombrants mise en place le 3ème mercredi de mars, juin, septembre, décembre.

Il suffit de vous inscrire au 04 76 12 29 35, avant la veille, mardi à 12h00. (voir les exclusions sur le site web de la mairie)

Merci de lutter chaque jour avec nous contre la pollution de notre territoire



VIVRE ENSEMBLE

La qualité de vie à Veurey, si chère à tous ses habitants, ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre nous au respect de certaines règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité et tout simplement de bon sens.

Quelques règles de base du civisme :

Je jette... mes papiers, canettes, paquets de cigarettes, etc, dans les poubelles prévues à cet effet, mais pas sur la voie publique.

Je dépose... mes objets lourds et encombrants à la déchetterie et non en pleine nature.

Je rentre... mes poubelles vides après le passage du camion de collecte, je ne les laisse pas traîner dans la rue.

J'apprends... à mon chien à ne pas faire ses besoins sur les trottoirs, les places et espaces publics, les aires de jeux,

(c'est valable aussi pour mon cheval !). A défaut je ramasse ses déjections. Et puis c'est mon ami ; je le promène en laisse et il ne divague pas tout seul.

Je respecte... les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux et les propriétés privées.

J'entretiens... mes arbres, mes haies en bordure des voies publiques et chemins communaux afin de ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons. Je dois assurer le nettoyage des trottoirs et caniveaux ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de ma propriété.

Appliquées au quotidien, ces règles simples préservent la qualité de vie de chacun avec le respect de tous.

RESEAU BUS



Suite aux diverses difficultés rencontrées sur le réseau de BUS, la Mairie de VEUREY a envoyé un courrier à M. Yannick BELLE, Président de la SEMITAG.

Une réponse vient de nous parvenir dont les différents points sont développés ci-dessous :

FLEXO SUPPLÉMENTAIRES :

Un premier bilan sera fait en fin d'année par le SMTC et selon la fréquentation des nouvelles lignes, des adaptations éventuelles pourraient être envisagées.

ARRÊT SANS MARINO :

Dans l'immédiat, les conditions de sécurité ne sont pas suffisantes pour permettre la réimplantation d'un arrêt. L'existence de cet arrêt ne dépend pas de la SEMITAG, ni même du SMTC, mais de la METRO et du Conseil Général, qui doivent créer des aménagements de voirie. M. Y. BELLE comprend la gêne occasionnée mais ne peut donner de solution immédiate.

Nous sommes bien conscients que cette évolution majeure du réseau TAG bouleverse nos habitudes.

Certains usagers ont l'impression d'une dégradation du service rendu (moins de desserte du haut de Veurey), d'autres au contraire une amélioration (prolongement de la ligne 20 jusqu'à SEYSSINET et ligne 52 vers St EGREVE).

Ces évolutions ont aussi généré des dysfonctionnements qui sont réglés au fur et à mesure que les usagers les font remarquer, parfois rapidement, parfois sur le long terme. Vos remarques sont bien souvent pertinentes et justifiées et le SMTC et la SEMITAG les prennent en compte et y répondent petit à petit.

En ce qui concerne le FLEXO 51, nous vous incitons à utiliser cette ligne, sur les horaires obligatoires mais aussi en s'inscrivant auprès de la SEMITAG, puis en réservant régulièrement des horaires facultatifs.

En effet, une évaluation de la fréquentation va être lancée et plus celle ci sera importante, plus nous aurons des chances d'obtenir de nouvelles rotations de ce bus.

HORAIRES ET SATURATION DES BUS :

En raison de l'importance de la circulation entre VEUREY et SASSENAGE, il est difficile de garantir une ponctualité parfaite mais des actions correctives ont été engagées. Des services de renforts ont été mis en place par la SEMITAG depuis fin septembre pour essayer d'éviter la saturation des bus et les temps d'exploitation ont été modifiés pour respecter les heures de départ au terminus. M. Y. BELLE soutient également le projet d'aménagement, dans le futur, d'une voie réservée aux bus sur les avenues de Romans et de Valence.

SURCHARGE DU BUS DU MERCREDI MIDI AU COLLÈGE FLEMING :

Depuis le 5 novembre, un service de bus supplémentaire a été mis en place à 12 h 30 pour assurer le transport des élèves de FLEMING.

ARRÊT DU CHATEAU :

Une réflexion est engagée entre le SMTC et la SEMITAG pour une adaptation de la ligne PROXIMO 20 intégrant l'analyse de la pertinence du TERMINUS DU CHATEAU.

PROBLEME DE RECEPTION TELEVISUELLE

Nous avons été alertés par un de nos administrés sur les habitants, dont lui même fait parti, pour les problèmes de réception rencontrés par les utilisateurs d'antennes terrestres. Celles-ci sont soumises à de fortes perturbations. La 4G semble être mise en cause. L'Agence Nationale des Fréquences préconise donc que chaque foyer rencontrant ses problèmes de réceptions se fassent connaître auprès de la mairie en vue d'une intervention groupée.

Plus d'informations sur : www.recevoirlatnt.fr ou appeler le 0 970 818 818 appel non surtaxé prix d'un appel local.





LE PONEY INSTITUTEUR



Le Poney Instituteur tiendra son Assemblée générale, le jeudi 11 décembre à 18 heures chez Les Petits Malins, 1, rue des Clos (salle en haut de l'escalier en colimaçon)

Venez nombreux pour découvrir nos activités !

Le Poney Instituteur s'adresse aux enfants et aux adolescents.

Pour ce qui est des enfants, l'association a repris ses activités périscolaires en partenariat avec le centre de Loisirs Les Petits Malins, aujourd'hui dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Les jeudis après la classe, de 15h30 à 17h, les séances sont ouvertes aux élèves de l'école élémentaire.

Les vendredis, et c'est une première, les séances sont réservées aux Moyens et Grands de l'école maternelle, de 15h45 à 16h45.

Après le goûter fourni par Les Petits Malins, les enfants travaillent soit avec les poneys, soit avec la chienne, alternativement une semaine sur deux.

Les thèmes abordés sont principalement :

- la communication (observer comment communiquent les animaux, et comparer avec les humains)
- les sensations (être à l'écoute de ses 5 sens et mettre des mots sur ses sensations)
- le respect des règles (apprendre à respecter les règles de

sécurité avec les animaux, et enseigner des règles aux animaux)

- la motivation (chercher comment motiver les animaux à apprendre et à travailler, et comparer avec les enfants à l'école)

- la responsabilité (être responsable du chien tenu en laisse, être responsable du poney monté par un camarade ; qu'est-ce qu'être responsable ?)

Le Poney Instituteur organise également des séances plus longues les mercredis après-midi, et des stages pendant les vacances. Ces séances et ces stages comportent un temps de travail en salle pour une aide à la scolarité plus efficace. Des thèmes d'étude sont proposés : écrire des histoires d'animaux, apprendre les tables de multiplication avec les poneys, etc.

Nos poneys sont aujourd'hui logés par la commune de Veurey-Voroize et l'association est également subventionnée par le Conseil Général et la Métro.

Si vous pensez que l'animal peut aider l'enfant à grandir, rejoignez-nous !

Nous recherchons des bénévoles, même occasionnels, pour participer à la surveillance et à l'entretien des poneys et de leur parc, ainsi qu'à l'encadrement des enfants. Et un chien bénévole serait le bienvenu. Merci d'avance !

Nicole Béranger, présidente (Tel : 06 45 68 30 13)

Julie Cessieux, secrétaire (Tel : 06 77 10 67 06)



LE NOËL DES P'TITS BOUTS



Comme à son habitude, l'équipe de la Maison des P'tits Bouts organise sa fête de Noël le jeudi 18 décembre 2014. Nous donnons rendez vous aux parents et à leurs enfants à 9h45 à la Salle des Fêtes de VEUREY VOROIZE.

Au programme : " un jour je ris, un jour je pleure, et demain? "

Spectacle animé par tous les membres de l'équipe.

Arrivée du Père Noël

Goûter traditionnel concocté par les familles.

Depuis le nouvel aménagement de la salle des fêtes, le groupe des grands de la Maison des P'tits Bouts profite pleinement de l'espace DOJO mis à leur disposition le lundi matin.



CLUB DE L'AGE D'OR

Rejoignez nous, balades, sorties, voyages et manifestations tout au long de l'année vous attendent.

Les inscriptions se feront le 17 janvier, jour de l'Assemblée Générale à la salle des fêtes suivie d'un repas et après-midi dansant. Le montant de la cotisation est de 32 €.

Pour vous inscrire au repas, merci de répondre sur papier libre aux informations suivantes (NOM, PRENOM, ADRESSE, CODE POSTAL, VILLE, NOMBRE DE PERSONNES) à l'adresse suivante : Nicolle VAN DE VELDE 2, impasse André Menthe ou Alain LEVIS 18, route de Montaud avant le 9 janvier 2015.



FOOT

U 11

Ils n'étaient pas moins de neuf équipes de foot, samedi 22 octobre, sur le stade de Veurey-Voroize, venues de Grenoble, Sassenage, Veurey-Voroize ou St Egrève, pour partager un beau plateau de début de saison. « L'objectif d'une telle journée reste pour ces tout jeunes joueurs, de s'amuser. Aujourd'hui, pas de gagnant ou de perdant mais des échanges, du jeu et du partage », confiait Serge Gatta, le président du club Veurois, sur le bord du terrain. Le club avait d'ailleurs réservé, aux extérieurs un bel accueil, avec un goûter offert à tous les joueurs et accompagnateurs à la fin du tournoi. La réussite d'une telle journée est aussi due à l'ensemble de bénévoles des différents clubs, venus prêter mains fortes aux entraîneurs pour faire de ce moment un beau souvenir sportif

U 13

L'équipe u13 de l'entente Veurey-Noyarey continue sa marche en avant. Après sa qualification au 2ème tour de la coupe festival de l'Isère, la voilà première de son championnat. Un grand merci à Kevin, Frédéric et Senthane.



SOU DES ÉCOLES



Grandir ou pousser ?

Les enfants des écoles primaire et maternelle (4 classes primaire et 6 du village) ont participé à une action menée conjointement par les enseignants, le service technique et le Sou des écoles. Jeudi 6 et lundi 10 novembre les enfants sont allés planter des bulbes de tulipe sur un terrain prêté par la commune. David et Thierry les ont initié à l'art du jardinage : ne pas marcher sur la terre retournée, poser les bulbes dans le bon sens, etc.

Les enseignants retravailleront sur ce thème avec leurs élèves puisqu'il fait aussi écho à celui choisi par Béatrice Lacoustille, bibliothécaire, pour le voyage lecture cette année : grandir !

Ce projet est loin d'être terminé car il faut désormais attendre la pousse d'ici le début du printemps, qui donnera lieu dès fleurissement à une vente de tulipes organisée par le Sou des écoles et ouverte à tous.

Pour information/rappel :

- Carnaval : samedi 28 mars 2015
- vente de brioches : samedi 30 mai 2015
- spectacle des écoles et kermesse : vendredi 19 et samedi 20 juin 2015

SORTIE A TURIN DU COMITE DE JUMELAGE



Le Comité a organisé une sortie à TURIN, où chacun a pu (re) découvrir et apprécier les richesses historiques et culturelles de la capitale du Piémont, sous un soleil estival.

Le plan de TURIN distribué aux participants a permis de se diriger dans la ville.

Visites : du PALAIS ROYAL, du musée EGYPTIEN (le plus grandiose après Le Louvre), de la tour ANTONELLIANA avec son ascenseur panoramique et la rétrospective du cinéma Italien.

Certains sont montés en funiculaire à crémaillère – wagons d'origine- pour visiter la basilique SUPERGA : sculptures monumentales, tombeaux royaux, et la célèbre galerie des 240 portraits de Pape depuis St Pierre.

Parcourir les magnifiques arcades de la Via PO, de la place CASTILLO à la place VENETO, tout en marquant une pause dans les cafés BARATTI et SAN MARCO, sans oublier de faire un passage dans la GALLERIA SUBALPINA.

Quant aux inconditionnels du marché, ils ont pu faire provisions de spécialités aussi bien à TURIN qu'à l'arrêt au retour à SUSA.

A l'unanimité une journée très agréable....à renouveler.



INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PARMENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30

- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN :
06.45.81.74.72

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :
18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :
Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

VOS RENDEZ-VOUS

• Assemblée Générale
Poney Instituteur
jeudi 11 décembre à 18h00
aux Petits Malins
salle des renards en haut esca-
liers extérieurs.

• Assemblée Générale
Club de l'Age d'Or
samedi 17 janvier
à la salle des Fêtes